



Périgueux, le 5 juillet 2012

Déclaration liminaire CDEN du 5 juillet 2012

Monsieur le préfet,
Monsieur le Président du Conseil général
Madame la Directrice d'académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Alors que s'ouvrent aujourd'hui les premières concertations ministérielles sur l'avenir de l'école dont l'objectif est de préparer la prochaine loi d'orientation du service public d'éducation, nous tenons ce CDEN dont l'ordre du jour est constitué des derniers ajustements de carte scolaire.

Cette réunion, dont nous regrettons qu'elle coïncide avec le jour de la sortie des congés d'été, empêchant une partie de notre délégation de pouvoir siéger, doit examiner des situations d'écoles dont les effectifs d'élèves, avérés à ce jour, permettent, de notre point de vue, que des décisions soient prises et annoncées sans délais. D'autre part, suite au plan d'urgence décidé par le gouvernement, notre département récupère 7 des 42 emplois supprimés dans les écoles en carte scolaire. Ces postes seront, pour 6 d'entre eux, consacrés au remplacement selon le fléchage de Monsieur le Recteur et le 7ème à l'ouverture d'une CLIS .

Si nous avons bien pris acte de ce premier geste du ministre qui limite des pertes d'emplois d'enseignants inédites depuis plusieurs décennies, il n'en reste pas moins que la situation va se dégrader dans les écoles de Dordogne. Ainsi les effectifs moyens vont augmenter dans les classes et la prise en charge des élèves en grande difficulté est très fortement affaiblie avec la perte de 25 postes de RASED qui ne pourront pas être rétablis compte tenu de l'insuffisance du plan d'urgence et des choix rectoraux. Quant au remplacement, point noir dans le département depuis quelques années, son amélioration sera très limitée car les 6 nouveaux postes implantés seront occupés par des stagiaires véritablement opérationnels qu'en janvier 2013 et pas toujours disponibles jusqu'aux congés d'été 2013 en raison de regroupements et stages divers compris dans leur formation initiale. C'est donc une année 2012/2013 sans doute aussi difficile qui s'annonce de ce point de vue, car c'est une quarantaine de postes de remplaçants qu'il faudrait pouvoir dégager.

Concernant l'arrivée de professeurs stagiaires en plus dans notre département c'est plutôt une bonne nouvelle, cependant nous regrettons que le ministère n'ait pas modifié davantage les conditions de leur formation dès cette année, malgré un arrêté du Conseil d'Etat qui allait dans ce sens.

Nous aurons l'occasion lors des discussions qui sont désormais ouvertes de porter nos revendications afin que l'Ecole Publique redevienne réellement une priorité nationale pour la réussite de tous les élèves.

Nous voulons aussi exprimer ici notre surprise et notre colère d'apprendre aujourd'hui que près de la moitié des Emplois Vie Scolaire en mission administrative ne seront pas prolongés en Dordogne alors que le ministère s'y était engagé. Une cinquantaine de personnes se retrouvent donc à nouveau au chômage depuis le 30 juin alors que la plupart d'entre elles n'a effectué que 7 ou 8 mois de contrat sur les 24 possibles des CUI. Cette décision est à la fois injuste et cruelle pour des personnes qui se sont formés à leurs missions et qui n'ont aucune perspective d'emploi car, bien souvent en difficulté d'insertion professionnelle. C'est aussi un choix inacceptable pour l'aide qu'ils et elles apportent aux écoles.

C'est pourquoi nous vous interpellons, Monsieur le Préfet, car nous souhaitons connaître les raisons qui amènent à cette situation alors qu'il n'y pas eu de problème pour renouveler les EVS ASEH jusqu'en juin 2013, il y a maintenant plusieurs semaines. Bien entendu, nous vous demandons de faire en sorte que soient tenus les engagements ministériels afin que tous les EVS ayant encore des possibilités soient reconduits dès maintenant dans leur emploi. Nous intervenons dès aujourd'hui au niveau ministériel pour modifier ces décisions inacceptables.

Les représentants FSU :

Vanda BONNAMY, Jean-Luc MARCHIVE, Jacques FROIDEFOND, Alain BARRY, Vincent PERDUCAT